



**PRÉFET
DU VAR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service eau et biodiversité
Bureau police de l'eau
Sébastien LERDA
04 89 96 43 86

ddtm-sebio@var.gouv.fr

**Direction départementale
des territoires et de la mer du Var**

Toulon, le **07 MARS 2024**

Le préfet

à

Monsieur le Maire
26 place Sadi-Carnot
83701 Saint-Raphaël Cedex

Objet : **Dossier de déclaration au titre du code de l'environnement** : complexe tennistique Roland Garros sur la commune de Saint-Raphaël

Référence : SEBIO/N° DIOTA 2474 / 100038204

Pièce jointe : dossier et récépissé de déclaration dématérialisés – Arrêté ministériel de prescriptions générales disponible sur le site internet https://aida.ineris.fr/liste_documents/1/17940/1

Copie à : service départemental de l'office français de la biodiversité

Je vous prie de bien vouloir trouver par mail et de manière dématérialisée, la déclaration au titre de la loi sur l'eau déposée par la commune de Saint-Raphaël, représentée par M. Frédéric MASQUELIER, et le récépissé de déclaration, délivré à la date du 26 décembre 2023, concernant le projet du complexe tennistique Roland Garros sur la commune de Saint-Raphaël, conformément à l'article R. 214-37 du code de l'environnement.

Ce dossier a fait l'objet d'un accord tacite de l'administration à la date du 26 février 2023, aussi je vous remercie de bien vouloir afficher en mairie, durant une période d'un (1) mois minimum, copie de la décision de monsieur le Préfet concernant cette déclaration. Pendant cette même période, pour les personnes qui le souhaiteraient, le dossier devra être accessible à la consultation en mairie, à votre convenance, par voie dématérialisée ou par la mise à disposition des documents imprimés par vos soins.

Vous voudrez bien faire parvenir à l'issue de la période d'affichage, à mon service, le procès-verbal attestant l'accomplissement de cette formalité.

Adresse postale : Préfecture – DDTM – Service Eau et Biodiversité - CS 31 209 - 83070 TOULON CEDEX
Accueil du public : 244 avenue de l'infanterie de marine à Toulon face aux pompiers
Téléphone 04 94 46 83 83
Courriel : ddtm-sebio@var.gouv.fr
www.var.gouv.fr

Le présent message est adressé sur votre courriel à l'adresse suivante : monsieurlemaire@ville-saintraphael.fr. Je vous remercie de bien vouloir me faire part des difficultés que vous pourriez rencontrer dans l'application de cette nouvelle procédure.

Pour le préfet et par délégation,
Pour le directeur départemental des territoires et de la mer,
Pour le chef du service eau et biodiversité,
Le responsable du bureau Police de l'eau



Sébastien LERDA